

BONNE ANNEE  
à tous

新年快乐

CHÚC MỪNG  
NĂM MỚI

Têt 89

巳巳

1989 EST L'ANNEE DU SERPENT.

MAIS CONNAISSEZ-VOUS CE SIGNE ASTROLOGIQUE CHINOIS ?

Voici quelques traits de caractère des natifs du SERPENT .

Ils sont sages et intelligents.

Ils ont la beauté et possèdent du charme et de la séduction.

Ils sont nonchalants et semblent paresseux.

Possessifs envers l'être aimé ils l'étouffent de leurs anneaux.

Philosophes, économes, aimant le luxe, ils gèrent savamment leur vie.

Attention aux rapports avec les TIGRES et les COCHONS.

Par contre, les COQS et les DRAGONS leur conviennent.

# Tập đọc

## RETOUR AUX SOURCES

-----

Pour tous ceux et toutes celles qui voudraient apprendre le vietnamien nous conseillons un excellent ouvrage :

LE VIETNAMIEN FONDAMENTAL

livre premier

de NGUYEN PHU PHONG

aux éditions KLINCKIECK

Vous y trouverez :

- la prononciation
- des dialogues
- des exercices
- la grammaire
- un lexique

De plus, si vous le désirez, nous pouvons mettre à votre disposition, pour un prix modique ( environ 10 F ) une cassette de dialogues pour suivre les leçons.

Dernière minute

-----

Roland REMOND, notre Président, s'engage, pour la prochaine grande réunion, à faire son discours en vietnamien. Alors, si vous voulez comprendre il n'y a plus une minute à perdre.

## CONSEILS PRATIQUES

=====

Avant la fermeture définitive de la F.O.E.F.I., l'équipe réduite encore en place (Mme GRAFFEUIL, Mrs BAZE et VARET) a tenté de contacter chacun de nous dans le but de nous restituer les actes officiels (reconstitution d'Etat Civil, jugement, ...) que nous devons fournir aux autorités judiciaires lors d'une demande de certificat de nationalité française. Devant un fort taux d'échec, Mme GRAFFEUIL a suggéré à notre association d'utiliser son bulletin de liaison pour toucher ceux de nos camarades qui sont encore tenus dans l'ignorance et qui éprouvent toujours des difficultés pour faire valoir leurs droits.

Nous diffusons ici, à sa demande :

- la dernière lettre de M. BAZE, où il nous détaille les démarches à suivre pour obtenir les documents administratifs tels que l'extrait d'acte de naissance ou le certificat de nationalité française.

- l'interpellation à l'Assemblée Nationale de M. le Ministre de la justice par M. Michel Aurillac au sujet de l'attribution de la nationalité française nous concernant.

- des extraits du Code de la Nationalité Française.

M. BAZE présentait déjà les obstacles qui vont inmanquablement surgir lors de nos démarches administratives du fait de notre particularités (nés au Viêt-Nam et souvent nos pères sont inconnus), et soucieux de nous aider, a annexé à sa lettre les deux derniers documents pour qu'ils puissent être produits comme argumentations auprès des autorités judiciaires en cas de refus réitérés.

Cependant, si malgré tous ces renseignements vous rencontrez encore des difficultés pour l'obtention du certificat de nationalité française, n'hésitez pas à joindre l'Association.

PARIS, le 15 juin 1983

Mes Chers Amis,

Je vous informe que la F.O.E.F.I. (Fédération des Oeuvres de l'Enfance Française d'Indochine) a fermé ses bureaux du n° 7, rue Washington à PARIS 75008.

Les dossiers ont été versés aux Archives Nationales (Section Outre-Mer), 27, Rue Oudinot 75007 PARIS où vous pourrez consulter éventuellement le dossier vous concernant personnellement. Toutefois vous voudrez bien écrire au préalable au Conservateur en Chef qui vous indiquera la date de la consultation.

1°) Je vous indique que c'est toujours à Nantes que vous devez demander votre acte de naissance à l'adresse suivante :

Ministère des Relations Extérieures  
Etat Civil  
B. P. 1056  
44035 NANTES CEDEX

Vous devez joindre une enveloppe affranchie à votre nom et adresse et mentionner les références suivantes : acte n°                    de                    et l'usage de l'acte.

2°) Vous devez encore écrire à Nantes si vous avez besoin d'un extrait de casier Judiciaire n° 3 (gratuit) à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice  
Casier judiciaire national  
44079 NANTES CEDEX

en joignant une enveloppe affranchie à votre adresse.

3°) Lorsque vous avez besoin d'un Certificat de nationalité française, vous devez vous adresser au Juge d'Instance de votre domicile en vous munissant de vos papiers d'Etat Civil.

Si vous rencontrez des difficultés pour l'obtenir en raison de l'imprécision de votre nationalité, je vous conseille de présenter au Juge le document que je joins à cette circulaire et dont vous devez toujours garder une photocopie avec vos papiers de famille.

Je vous conseille de communiquer cette lettre à vos camarades de la F.O.E.F.I. dont nous n'aurons pu retrouver les adresses. Vous leur rendrez service.

En vous faisant mes adieux et en vous souhaitant bonne chance dans la vie, je vous assure de mon fidèle et affectueux souvenir.

P. Brage'

BILAN de la journée du 16 JUILLET 1988  
à VERNOU

DEPENSE

Commande de 200 repas à 45F	9000.00 F
Avance buffet	4000.00 F
Soirée dansante	1200.00 F
Pigéine, gobelets, verres, assiettes, couverts, nappes	889.80 F
Pains de glace	100.00 F
Achat de fleurs	150.00 F
Réglement salle de " VERNOU "	1500.00 F
Dépense " Boissons Service " (vins, jus de fruits, sirops, bières, ricard)	2510.75 F
Location caméra VIDEO	500.00 F
Total	19850.55 F

RECETTE

Avance des participants	10740.00 F
Recette du la buvette	1235.50 F
Don buvette stade foot-ball	100.00 F
Remboursement avance pour la préparation de la fête de VERNOU	287.46
Total	12362.96 F

BILAN

	19850.55 F
	- 12362.96 F
	-----
Frais engagé par l'Association	7487.59 F

Information du trésorier aux adhérents et non adhérents

Bilan exercice 1988

-Recette

Excédent exercice 87	3542.90 F
108 cotisants à 100 F	10800.00 F
Total recette	14342.90 F

-Dépense

Achat de matériel	1400.00 F
Frais administratifs (inscription au JO association + timbres + enveloppes + carnet de chèques de l'association)	2191.41 F
Participation fête Vernou	7487.59 F
Total dépense	11079.00 F

-Bilan

	14342.90 F
	- 11079.00 F
	-----
Excédent	3263.90 F

LISTE DES COTISANTS DE L'ASSOCIATION FOEFI.

NOMS	Année 87	Année 88	
ADDAD Gérard	50	*	* Problème mandat lettre
ADDAD Joël		100	--> 16/07/88
APPOLAIRE Tirou	50	100	
AMADOU N'DIAYE Robert		100	--> 16/07/88
APPOLAIRE Ferdinand		100	
ARREGUY Jacques		100	--> 16/07/88
BACHMANN Robert	50	100	
BALARD Antoine	50	100	
BARRANGER Alain		100	
BARRIEUX Alain		100	
BASSAC Michel	50	100	
BAUCHAIN J.Pierre	50	100	
BERTAUD Antoine	50	100	
BERTHIER Jean	50		
BOIDEVAIN Henri	50	100	
BOUCHIN Robert	50	100	
BOUDIGUET J.Pierre	50	100	
BOGNON Robert		100	
BOULANIN Alexandre	50	100	
BUI VAN LAM Alain		100	
CASAYS J.Pierre	50	100	
CASPAR Michel		100	
COULET J.Paul	50	100	
COULON Jean Daniel		100	
DAVID Raymond	50	100	
DELISLE Georges	50	100	
DELISLE René	50	100	
DESGEORGES Antoine	50	100	
DESPERRIERS René	100	100	
DEYNARD Laurent	50	100	
DUPYRE Marcel		100	--> 16/07/88
DUSSOL Roger		100	
DUBALLE Alain	50		
DYREIT André		100	
ETHEVE Noël		100	
FAIRN René	50	100	
FARNOT Jacques	50	100	
FAURE Robert	50		
FEDEROFF Bernard		100	
FERRANDI François	50	100	
FLADE Roland	50	100	
FRAGOLA Pierre	50	100	
FRANCOIS Jacques	50	100	
FRETAY Joseph	100		
FURNON Robert	50	100	
GABOU Edouard	50	100	
GARNIER Paul	50	100	
GENTIL Paul		100	



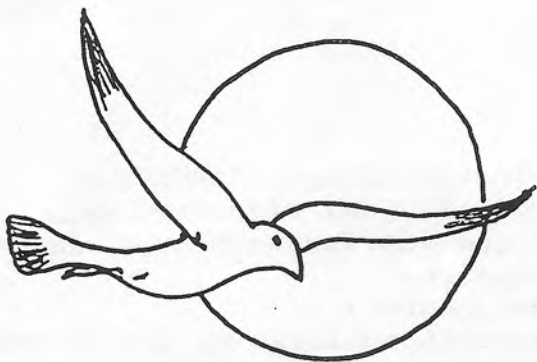
LISTE DES COTISANTS DE L'ASSOCIATION FOEFI.

NOMS	Année 87	Année 88
GERARD Maurice	50	100
GIREAU Jérôme	50	100
GUIDICELLI Jean		100
GUILLERY Ralph	50	100
JEANNETTE L. Pierre	50	100
JEANNETTE Philippe		100
JICOULAT Jean		100
JOURDAN Yves		100 --> 16/07/88
JULLIAN Paul	50	100
LABATTUT Jean Roger	50	100
LAUREL Jean	50	
LAURENT J. François	50	100
LEFEVRE Edmond André	50	100
LEMAIRE Michel	50	100
LESTRUHAUT J. Pierre		100 --> 16/07/88
LEVAN Georges	50	100
LEVAN Guy	50	100
LIEZ André	50	
LISON Henri	50	100
LOAIQUE Maurice	50	100
LOAIQUE Paul	50	100
LOUIS Pierre	50	100
LUTHY Jean	50	100
MARCEL Jean Claude		100
MAURICE Jacques		100
MAY Georges	50	
MEDRANO Julien		100
MEDRANO René		100
MEUNIER J. Raymond	50	100
MICHEL Lucien	50	100
MICHEL Pierre		100
MIGEON Albert		100
MONSIGNY Dominique		100
MOREAU Joseph		100
MOLLER Henri		100
NEUGEL Jean Paul		100
NICOLAS Joseph		100
Mme PATRICE Arlette		100
PELLETIER Paul	50	100
PETEL Louis	50	100
PHILIPPE André		100
PIERRE Jacques	50	100
PLUSQUELLEC Daniel	50	
RAYMOND Roger	50	100
REMOND Roland	50	100
RIVET Roger	50	100
ROBERT J. Jacques	50	100
ROBIN Gabriel		100

LISTE DES COTISANTS DE L'ASSOCIATION FOEFI.

NOMS	Année 87	Année 88
RODIERE André René	50	100
ROMAN Joseph	50	100
Mme ROSE Colette	50	100
SALVI Bernard	50	100
SANCHEZ René	50	100
SARASY François	50	100
SERVIN Jean		100
SONIER Camille	50	100
STRANGER Walter		100
THIMONIER Pierre	50	100
THO PHAM NGOC Paul	50	100
TILLEY Lucien	50	100
TRAN THIEU SON Robert		100
TRUONG Victor	50	100
UBACH Georges	50	100
URBANEK J. Pierre		100
VANSEVENANT Serge		100
VILLARUEL Robert		100
VOISIN Antoine	50	100
WEBER J. Alain	50	100
WEBER René		100
Total des sommes	3850	10800
Nombre de cotisants	75	108

--> 16/07/88



un  
jour,  
une main  
mystérieuse  
a semé une graine  
qui a patiemment germé  
dans le secret de la terre,  
et a donné, en son temps, vie à un arbre.  
c'est encore un tout petit arbre!  
à peine deux ans d'âge!  
mais quelle vitalité déjà!  
ses belles fleurs et ses premiers fruits  
sont pleins de promesses pour les prochaines saisons.  
vous l'avez reconnu, cet arbre qui porte en même temps  
la fragilité et la vigueur de sa jeunesse  
c'est notre association foefi,  
en ce début d'année 1989,  
je forme le souhait que notre arbre,  
continue à nous émerveiller de ses belles fleurs,  
qu'il donne du fruit agréable à tous,  
qu'il grandisse et se fortifie, entouré de nos soins,  
et que ses racines trouvent la bonne terre  
pour tenir ferme face au temps et aux intempéries.  
et par dessus tout je souhaite, qu'autour de notre arbre  
se tissent entre nous de véritables liens  
d'amitié,  
de solidarité,  
de fraternité,  
d'amour.  
bonne année à vous tous.  
bonne année à l'association foefi.

Roland Remond

NDLR. Tous ensemble nous prendrons grand soin de cet arbre de vie et après nous nos enfants pour que cette expérience unique en son genre participe à l'édification d'un monde d'humanité. Nous sommes tous avec toi.

SI VOUS AVEZ ENVIE DE LIRE.....

En fouillant dans les rayons de la Librairie L'HARMATTAN ( 7 rue de l'Ecole Polytechnique- 75005 PARIS) j'ai découvert deux ouvrages ( je devrais dire : deux pavés) qui représentent sans aucun doute une importante contribution à l'histoire.

Il s'agit des travaux de deux chercheurs :

" Rapatriés d'Indochine - un village franco-indochinois en Bourbonnais" L'Harmattan 1981 - de Pierre-Jean SIMON.

et :

" Rapatriés d'Indochine - deuxième génération "L'Harmattan .1981 de Ida SIMON- BAROUH.

Les auteurs se sont livrés au cours des années 1965,66,67, à une longue enquête sur place, vivant au milieu des corons, interrogeant les habitants, les administrations, les instituteurs, les enfants... Un vrai travail de bénédictin !

Le résultat n'est pas facile à lire, mais c'est une mine pour découvrir : ( et je cite les chapitres, en vrac ! ) :

- Le passé indochinois ( la situation coloniale dans l'Indochine française - les mariages franco-vietnamiens et les Eurasiens...)
- Le milieu récepteur ( Noyant - son histoire, ses habitants).
- Le groupement indochinois à Noyant.
- Le Centre d'Accueil, les ressources, les problèmes de transplantation.
- Aspects socio-culturels du groupement indochinois.
- Les Inter-relations.

Le second volume abordant de façon plus spécifique, le problème des enfants de la seconde génération ( vie collective, jeux, habitation, processus d'acculturation...)

Voilà de quoi meubler les longues soirées d'hiver de ceux d'entre vous qui seraient intéressés par certaines de leurs racines !!!

B.VIGNOT



LES ANNONCES  
=====

→ Les camarades parisiens ont installé leur annexe  
AU CAFE PARIS-ORLEANS  
(coin du boulevard JOURDAN et l'avenue du Gal LECLERC)  
Métro : PORTE D'ORLEANS  
où ils vous attendent le 2ème samedi de chaque mois à partir  
de 20 heures.

---

• MERCI D'AVANCE DE REGLER VOTRE COTISATION 1989

QUI EST DE 120 F AVANT FIN FEVRIER.

Annie FRAGOLA, inestimable épouse de notre Vénérable TRESORIER,  
40 ans déjà, offrira au premier cotisant sa célèbre tarte aux pommes.  
Ce lot sera remis au gagnant ( ô le veinard!!!) à la fête du TET.

---